

## COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

### UN PREMIER PAS VERS UNE MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DANS ROSEMONT – LA PETITE-PATRIE



André Boisclair  
Député de Gouin  
Ministre d'État aux Affaires municipales  
et à la Métropole,  
à l'Environnement et à l'Eau  
Leader du gouvernement

Circonscription électorale de Gouin :  
2160, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H2G 1M6



Rita Dionne-Marsolais  
Députée de Rosemont  
Ministre déléguée à l'Énergie

Circonscription électorale de Rosemont :  
3308, boulevard Rosemont  
Montréal (Québec) H1X 1K2

#### **Ville de Montréal**

*Service de l'environnement, de la  
voirie et des réseaux  
Direction de l'environnement  
Division de la planification  
environnementale*

700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.111  
Montréal (Québec) H2Y 1A6



Rosemont–Petite-Patrie

Corporation de développement  
économique communautaire

2339, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H2G 1N1

**Montréal, le 16 décembre 2002** – Le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Rosemont–Petite-Patrie, mandataire du CLD de Montréal, ont annoncé aujourd'hui leur contribution financière à la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de créer une Maison de l'environnement dans l'arrondissement Rosemont – La Petite-Patrie.

Ce projet, mené par la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER), vise à développer un lieu qui abritera diverses activités reliées à l'environnement : réemploi de matières résiduelles, gestion de l'environnement urbain et activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

La CDEC Rosemont–Petite-Patrie, par son Fonds d'investissement en économie sociale, verse 9 550 \$ pour la réalisation de l'étude. « La Maison de l'environnement se veut d'abord une réponse originale et concrète aux besoins grandissants en ressources et infrastructures réclamées par les organismes ou entreprises d'économie sociale du domaine de l'environnement. La concentration en un même lieu de diverses entreprises œuvrant dans un même secteur est génératrice de synergie et d'innovation et l'environnement est un secteur de développement extrêmement prometteur, notamment en terme de création d'emplois », soutient le directeur général, Jean François Lalonde.

Le gouvernement du Québec a également soutenu financièrement l'étude à la hauteur de 5 000 \$. « Je suis fier participer à un projet d'une telle envergure dans notre quartier. Il est porteur d'une vision essentielle en matière de développement durable pour le Québec », a déclaré M. André Boisclair, député de Gouin et ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau. « Le Québec est une des nations les plus modernes et les plus avancées de la planète sur tous les plans et notamment, sur les plans industriels et technologiques. Le projet de la SODER confirme cette avancée », a souligné Mme Rita Dionne-Marsolais, députée de Rosemont et ministre déléguée à l'Énergie.

La Ville de Montréal, pour sa part, contribue à raison de 5 000 \$. « Les études menées par le Conseil de développement régional de l'île de Montréal identifient des besoins précis en terme de concentration des

/...

ressources pour les entreprises d'économie sociale qui travaillent dans le secteur des matières résiduelles et la Maison de l'environnement est une réponse à ce besoin pressant », a déclaré Mme Huguette Corbo, de la Direction de l'environnement.

La première étape du projet consiste à analyser les perspectives de rentabilité économique et sociale de deux scénarios possibles : la rénovation d'un bâtiment existant ou une nouvelle construction. Les résultats de cette étude devraient être connus à la mi-février.

« La Maison de l'environnement est un projet rassembleur et le fruit d'un travail de longue haleine visant à doter l'arrondissement des outils nécessaires au développement de la gestion des matières résiduelles par les groupes locaux. Tout en assumant le leadership de ce projet, la SODER est fermement convaincue que le partenariat entre les acteurs locaux et les instances montréalaise et québécoise saura démontrer que l'on peut passer de la parole aux actes quand vient le temps de parler de protection de l'environnement. La Maison de l'environnement est une vision d'avenir qui s'appuie sur les forces et les volontés du milieu, c'est notre meilleure garantie de succès », a déclaré M. Gilles Lafortune, président du conseil d'administration de la SODER.

-30-

**Pour information :**

Jean François Lalonde, directeur général, CDEC Rosemont–Petite-Patrie : 723-0030

Anne-Louise Milot, attachée politique, bureau du député André Boisclair : 864-6133

Claire Le Roux, attachée politique, bureau de la députée Rita Dionne-Marsolais : 593-7495

Huguette Corbo, conseillère en planification, service de l'environnement de la voirie et des réseaux et de la section planification environnementale, Ville de Montréal : 872-2000